

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2014 à 20 h 30

Présents : FILLET Pierre-Louis, BAUDRIER Marie-Odile, FEUGIER Monique, CHATELAN Françoise, HUSTACHE Pierre, CHAZOT Gilles, DROGUE Emmanuel, BLANC Alain , MICHEL Camille

Absente : DROGUE Pierre, GONTIER Jean-Louis

Secrétaire de séance : Gilles Chazot

Autre personne présente : Delphine GREVE

Relevé de décisions :

- Travaux de réfection du mur du cimetière à lancer pour un montant de 5 249 euros HT en 2014 et préparer un programme de travaux pluriannuel.
- Sonnerie nocturne de la cloche : organiser une rencontre avec les gérants du Café Brochier.
- Extension crèche : approbation de l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre suite à la validation de l'APD
- Validation du programme de travaux de rénovation de l'éclairage public dans le village (hors route départementale en agglomération)
- Demande de subvention amende de police au titre de l'année 2015
- Demande aux services du Département d'assurer la viabilité hivernale des voies communales nord de la commune pour la saison 2014-2015
- Attribution du déneigement des voies sud à l'entreprise Blanc pour la saison 2014-2015
- La commission voirie se réunira pour formaliser l'organisation du déneigement
- Devis pour la pose d'un compteur d'eau au réservoir des Orcets et d'une vanne au réservoir de Pied Chatelet acceptés.
- Création d'un poste d'agent d'animation en CAE pour l'encadrement de la salle hors sac et NAP
- Augmentation de 2 heures hebdomadaires de l'horaire de l'ATSEM

Bâtiments communaux

➤ Mur du cimetière

Françoise Chatelan et Monique Feugier font un compte rendu de la visite sur le terrain de la commission bâtiment du 21 août en présence de l'entreprise Blanc. L'ensemble du mur et les couvertines, à l'exception de la partie nord nécessitent une reprise. Pour l'année 2014, une portion des travaux à hauteur de 5 249 euros HT est subventionnée au titre de la Dotation Cantonale de Patrimoine du Département de la Drôme. La commission bâtiment déterminera quelle partie devra être traitée en priorité cette année puis établira un programme de travaux pluriannuel.

➤ Sonnerie nocturne de la cloche de l'église

Suite à plusieurs réclamations de clients, les exploitants du Café Brochier demandent la suppression de la sonnerie des cloches pendant la nuit. Suite au débat entre les élus sur la nécessité de préserver la spécificité des villages ruraux tout en permettant à l'unique commerce du village de continuer à travailler, il est décidé de rencontrer Didier et Muriel Rein pour trouver une solution.

➤ Salle des fêtes : derniers travaux électriques

Le 27 août 2014, Gilles Chazot a rencontré un représentant de l'entreprise Sallee (lot électricité et plomberie). Le luminaire du WC handicapé sera changé. Le thermostat sera déplacé, il reste en suspens la question de la prise en charge. Il existe également un problème de disjonction des luminaires du bar, de la cuisine et de l'entrée extérieure qui nécessitera une intervention supplémentaire de l'entreprise. Le trou dans la cloison entre les 2 toilettes doit également être rebouché.

Daniel Bacquet, l'architecte, relancera également l'entreprise Mefta Bellot pour nettoyer des tâches sur le plafond du hall.

➤ Extension crèche : avenant au contrat de maîtrise d'œuvre

Conformément au contrat de maîtrise d'œuvre, les élus approuvent l'avenant fixant la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre suite à la validation de l'APD.

Voirie

➤ Traversée du village : choix du bureau d'étude par la CAO et délibération modificative : création de l'opération

Pierre-Louis FILLET présente le résultat de la commission d'appel d'offres qui s'est réuni le 25 août. L'équipe BEAC – Agence Paysage a été retenue.

La notification aux candidats non retenus ayant eu lieu le 28 août, la notification à l'équipe retenue ne pourra avoir lieu que 11 jours après.

Le cabinet ETEC, non retenu remet en cause la procédure d'appel d'offre. Une réponse lui sera transmise.

Au niveau du budget municipal, les élus approuvent la création de l'opération par DM.

Pierre-Louis Fillet fait un résumé des points soulevés lors de la réunion publique du 26 août.

➤ Eclairage public dans le village : validation du programme de travaux 2014

Gilles Chazot présente le programme travaux de rénovation de l'éclairage public dans le village (en dehors des luminaires de la traversée RD 103).

Les élus valident le programme de travaux de rénovation des éclairages publics proposés par Energie SDED dans le cadre du transfert de compétence éclairage public.

Ces travaux concerneront les rues perpendiculaires à la route départementale 103 en agglomération.

Le conseil donne son accord pour que le support de l'éclairage public situé sur la façade du Café Brochier pour permettre les travaux de rénovation de façade lancés par Didier et Muriel Rein.

Gilles Chazot présente également le programme de travaux éclairage public prévu en 2015 et qui concerne la traversée du village (éclairage en bordure de la RD 103 et place de la fontaine)

➤ Demande de subvention amende de police 2015

Les amendes de police 2015 (1600 euros) seront utilisés pour la réalisation d'un plateau traversant dans le bourg. Une demande sera adressée au Département.

➤ Organisation du déneigement

Pierre-Louis souhaite rappeler le fonctionnement du déneigement : routes déneigées, horaires et nombre de passage, contact. Un état des lieux (clôtures, murs ...) devra être réalisé avant le début de la période de viabilité hivernale par la commission voirie. Lors de la déclaration de dégât lié au déneigement, des photos seront prises et les réparations seront réalisées avant la saison hivernale suivante.

➤ Convention avec le Département pour les voies communales du nord de la commune

L'appel d'offres pour le déneigement des voies communales situées au nord de la commune s'est révélé infructueux. Le conseil municipal sollicite donc le Centre Technique Départementale de St Jean en Royans pour assurer la viabilité hivernale 2014-2015.

➤ Attribution du déneigement pour les voies communales au sud

Seule l'entreprise Blanc a répondu l'appel d'offre pour le déneigement des voies communales sud et du bourg. La proposition est la suivante : forfait 6 350 euros HT, cout horaire des heures de déneigement les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30 : 72.98 euros, en dehors de ces horaires et les week end et jours fériés : 93.70 euros.

La proposition de l'entreprise Blanc est validée pour la saison 2014-2015.

➤ **Courrier de Jean-Maurice Roche**

Suite au courrier adressé par Jean-Maurice Roche, le conseil demande aux membres de la commission voirie de le rencontrer.

➤ **Dégâts déneigement**

Gilles Chazot contactera l'entreprise Blanc pour faire estimer le montant des réparations de l'escalier du chalet de Mme Lahondès endommagé par l'engin de déneigement. Jean-Noël Drogue réparera la clôture de l'habitation de Mme Lahondès.

Eau-assainissement

➤ **Compteur d'eau du réservoir de Pied Chatelet : devis pour la pose d'une vanne**

Alain Blanc rappelle que la pose d'une vanne est nécessaire pour permettre le bon fonctionnement du compteur posé en sortie de réservoir. Le devis de l'entreprise Blanc est accepté.

➤ **Compteur d'eau réservoir des Orcets**

Le devis pour la pose d'un compteur au réservoir des Orcets est validé. Alain Blanc se rendra sur place pour déterminer les travaux supplémentaires à réaliser pour résoudre le problème d'évacuation du trop plein du réservoir.

➤ **Sinistre de la STEP du village : réponse du cabinet Nicot**

Pierre-Louis Fillet rappelle les courriers de réponse du cabinet Nicot suite au constat de désordres sur les filtres à sable et sur l'alimentation des fosses septiques. Les élus demandent à rencontrer la Satese pour déterminer la marche à suivre.

Le compteur de bâchée est à changer.

Ecole

➤ **Création d'un poste d'agent d'animation en CAE à compter du 1^{er} septembre 2014**

Suite à l'arrêt maladie de Maïté, les élus créent un poste de d'agent d'animation en charge de la salle hors-sac, des NAP et du ménage de l'école et des bâtiments communaux à compter du 1^{er} septembre 2014 pour une durée de 6 mois en contrat CAE- CUI.

➤ **Pose d'un vidéoprojecteur à l'école**

Le vidéoprojecteur a été installé de manière fixe à l'école. Un nouveau vidéoprojecteur sera acheté pour l'usage de la mairie. Des devis seront proposés lors du prochain conseil.

➤ Horaire ATSEM

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire 2014-2015, la durée hebdomadaire du poste ATSEM est portée à 24h (augmentation de 2h)

Divers

➤ Courrier FAUP

Pierre-Louis Fillet présente aux élus un courrier adressée par la FAUP aux élus de St Martin et St Julien en Vercors concernant le projet d'électrification de l'Auberge de Roybon pour remplacer l'installation photovoltaïque défectueuse et insuffisante pour fournir l'énergie nécessaire au bon fonctionnement de l'auberge.

- Tarif du photocopieur : reporté
- Demande de subvention du comité des neiges Drôme : reporté
- Tarif de mis à disposition de l'agent technique et du camion pour le Sivu de Roybon : reporté
- Organisation du repas des habitants
- Café Brochier : étanchéité du mur nord.

Des infiltrations abîment les peintures de la salle de restaurant. La commission voirie se saisira du problème.

Fin du conseil municipal à minuit.